



## **NICKEL ET L'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION BANCAIRE ET FINANCIERE DE LEURS PUBLICS**

Charenton-le-Pont, le 26 avril - Nickel et l'Adie ont signé une convention de partenariat pour unir leurs forces en faveur de l'inclusion financière et sociale en France.

### **Deux partenaires historiquement engagés pour l'inclusion financière**

L'Adie et Nickel ont en commun leur engagement pour rendre accessibles des services financiers fondamentaux à des personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale et économique.

Depuis 4 ans, Nickel lutte contre l'exclusion bancaire grâce à une offre qui repose sur trois fondamentaux : l'accessibilité, la technologie et la bienveillance. Nickel offre une identité bancaire à tous en 5 minutes et 7 jours sur 7 grâce à son réseau de distribution unique de buralistes.

Quant à l'Adie, elle accorde depuis 30 ans des microcrédits à des personnes éloignées de l'emploi et n'ayant pas accès au crédit bancaire, dont 45% vivent sous le seuil de pauvreté.

*« A l'image de Nickel, nous plaçons l'émancipation des individus grâce à l'accès aux services financiers au cœur de notre action. Grâce à ce partenariat nous pourrions notamment proposer une alternative efficace aux personnes que nous finançons, qui n'ont souvent pas accès, dans le système bancaire classique, à tous les services bancaires dont ils auraient besoin. »* explique Lucie Louvet, responsable du développement à l'Adie.

A travers ce nouveau partenariat, Nickel référencera désormais l'Adie auprès de ses clients particuliers n'ayant pas accès au crédit bancaire, désireux de créer ou développer leur entreprise ou encore de financer un besoin de mobilité en lien avec un projet professionnel. De son côté, l'Adie informera son public de l'existence des services et fonctionnalités innovantes de Nickel pour les personnes dotées de peu de ressources.

### **Un partenariat pour innover ensemble en faveur de l'emploi et l'inclusion sociale**

Dans un contexte économique qui maintient de façon chronique 10% de la population éloignée de l'emploi, la convention de partenariat entre Nickel et l'Adie marque une volonté commune de trouver des solutions concrètes à la pauvreté et l'exclusion, en offrant au plus grand nombre la possibilité de retrouver le contrôle de leur argent, de leur vie professionnelle et sociale.

En rendant accessible le microcrédit aux publics éloignés de l'emploi et du système bancaire, l'Adie défend le droit à l'initiative économique pour tous et permet à chacun de créer sa propre activité, quels que soient son statut social, son niveau de formation ou l'état de ses finances.

**CONTACT PRESSE** : Le Bureau de Com

Juliette Lemoine – 01 85 09 27 14 – 06 63 45 59 26 - [jlemoine@lebureaudecom.fr](mailto:jlemoine@lebureaudecom.fr)

Laurine Latrubesse – 01 85 08 28 20 – [llatrubesse@lebureaudecom.fr](mailto:llatrubesse@lebureaudecom.fr)

Si 16 000 personnes ont ainsi pu créer ou développer une entreprise en 2017, près de 5 000 personnes ont également sollicité l'Adie pour financer des besoins essentiels, souvent liés à la mobilité, indispensable afin de pouvoir accéder à un emploi salarié.

*« L'Adie encourage tous les porteurs de projets, qu'ils souhaitent créer une entreprise ou reprendre le chemin d'un emploi salarié. Chez Nickel, nous accompagnons des personnes éloignées du système bancaire classique mais aussi de l'emploi. Nous sommes ravis de pouvoir nous associer à l'Adie et de contribuer à faciliter la vie des porteurs de projet de création ou de retour à l'emploi en leur proposant une gestion plus simple de leurs comptes personnels. »* ajoute Camilla Corri, Responsable des partenariats de Nickel.

## **L'Adie en chiffres**

- 132 antennes partout en France
- 1 400 bénévoles engagés au quotidien
- 250 emplois créés par semaine
- L'Adie propose des microcrédits pouvant atteindre 10 000 euros
- 21 000 personnes financées en 2017
- Depuis 30 ans, l'Adie a soutenu, partout en France, plus de 200 000 projets

## **Nickel en chiffres**

- 3 000 buralistes agréés sur le territoire national
- 240 collaborateurs répartis sur les sites parisien et nantais
- 30 000 ouvertures de compte en moyenne par mois
- 8 000 000 opérations mensuelles enregistrées en janvier 2018
- Plus de 880 000 comptes ouverts depuis la création en février 2014

## **A propos de l'Adie**

*Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro entreprise pour en garantir la pérennité. Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé 145 000 entreprises. Présidée par Frédéric Lavenir, elle a financé en 2017 plus de 21 000 personnes et ainsi permis la création de 250 emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 76%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.*

## **A propos de Nickel**

*Nickel est un service de tenue de compte ouvert à tous, sans conditions de revenus, de dépôts ou de patrimoine, et sans possibilité de découvert ni de crédit. Le compte s'ouvre en 5 minutes chez un buraliste agréé par la Banque de France et fournit, pour 20€ par an, une Mastercard® internationale, un RIB nominatif et des outils pour suivre ses opérations en temps réel (Web, mobile, SMS).*

--

**CONTACT PRESSE** : Le Bureau de Com

Juliette Lemoine – 01 85 09 27 14 – 06 63 45 59 26 - [jlemoine@lebureaudecom.fr](mailto:jlemoine@lebureaudecom.fr)

Laurine Latrubesse – 01 85 08 28 20 – [llatrubesse@lebureaudecom.fr](mailto:llatrubesse@lebureaudecom.fr)